



### Les installations du Centre de Turin

Situé dans un beau parc s'étendant sur la rive gauche du fleuve Pô, le campus offre un environnement agréable pour les études et la vie quotidienne.

- Il comprend 21 pavillons qui hébergent: des salles de classe modernes et bien équipées; des salles de conférence et de réunion dotées d'installations pour l'interprétation simultanée en plusieurs langues; un centre de documentation informatisé et relié à diverses banques de données.

Le campus dispose de 287 chambres avec salle de bain, téléphone, accès gratuit à l'Internet et télévision par câble. Il propose en outre:

- un bureau de réception ouvert 24 heures sur 24;

- un restaurant, un libre-service et un bar tenant compte des exigences alimentaires;
- une banque;
- une agence de voyages;
- un service de buanderie;
- un bureau de poste;
- un point d'accès à l'Internet;
- une salle de récréation;
- un gymnase et plusieurs terrains de sport;
- un service médical.


Des activités sociales sont régulièrement organisées sur le campus et en dehors afin de permettre aux participants de cultures et origines différentes de tirer profit de cet environnement international enrichissant.

### Pour toute information complémentaire, veuillez contacter

Centre international de formation de l'OIT  
Programme de la Protection Sociale  
Viale Maestri del Lavoro, 10  
10127 Turin - Italie

Miriam Boudraa  
Tél: + 39 011 693 6359  
Fax: + 39 011 693 6548  
Courriel: [migration@itcilo.org](mailto:migration@itcilo.org)  
<http://socialprotection.itcilo.org/>

Projet graphique: Luca Fiore - Imprimé par le Centre international de formation de l'OIT, Turin, Italie.

Réalisé avec un papier porteur du Label écologique européen,  N° d'enreg. FR/011/002, fourni par International Paper.

# Encourager la réintégration socioprofessionnelle des migrants de retour



A906126

## Encourager la réintégration socioprofessionnelle des migrants de retour

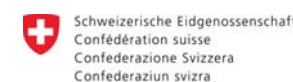
28 Octobre - 1 Novembre 2013  
Turin, Italie



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Organisation internationale du Travail



Swiss Agency for Development and Cooperation SDC



Centre international de formation

[www.itcilo.org](http://www.itcilo.org)

# Encourager la réintégration socioprofessionnelle des migrants de retour



## Historique et contexte

La migration de retour reste un des aspects les moins pris en considération dans la politique migratoire, et ce en dépit de son importance socioéconomique cruciale non seulement pour les pays d'origine, mais aussi pour tous les pays impliqués. En outre, avec l'impact durable de la **crise financière** sur les marchés du travail, les décideurs ont tendance à considérer le retour des migrants comme la fin du cycle migratoire, voire à recourir aux expulsions ou aux mesures d'éloignement. Il convient donc d'accorder une plus grande attention aux manières de faciliter le retour temporaire ou permanent des migrants si l'on entend affronter le phénomène de manière globale.

Il est bien connu que le retour est souvent une étape du cycle migratoire. Par conséquent, il requiert des mécanismes pertinents et des mesures de soutien à plusieurs niveaux. C'est pourquoi l'OIT envisage une stratégie globale multidisciplinaire plaçant les politiques de retour dans une approche basée sur les droits. Les politiques orientées vers les migrants de retour doivent prendre en considération les conditions préalables et postérieures au retour des travailleurs migrants. Elles doivent également aborder les raisons de l'émigration et du retour, la durée du séjour à l'étranger, ainsi que tous les autres éléments susceptibles d'affecter la capacité de réinsertion dans le pays d'origine. Elles doivent aborder les possibilités d'emploi et d'investissement pour les migrants de retour, et mettre l'accent sur les relations avec la population locale, en particulier dans les zones sensibles telles que les régions post-conflit. Enfin, elles doivent servir à la fois les migrants qui rentrent temporairement dans leur pays d'origine et ceux qui s'y réinstallent de façon permanente, en adoptant une approche orientée vers le développement dans laquelle les compétences, les droits, les aspirations et le savoir-faire des migrants de retour sont au centre de la discussion. C'est pour cette raison que l'OIT recommande dans son Cadre multilatéral pour les migrations de main-d'œuvre de « chaque fois que cela est possible, faciliter le retour des travailleurs migrants en offrant des informations, une formation et une aide avant leur départ et à l'arrivée dans leur pays d'origine en ce qui concerne le processus de retour, le voyage et la réintégration.<sup>1</sup> »

En outre, la coopération bilatérale et multilatérale est essentielle pour gérer la migration de retour, en particulier à travers des partenariats solides entre les pays d'origine, de transit et de destination, à l'échelle régionale et interrégionale, et avec la participation des acteurs non gouvernementaux pertinents, ainsi que des organisations de travailleurs et d'employeurs. Le droit de retour dans son propre pays est consacré, notamment, par l'article 13 (2) de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et par l'article 12 (2) du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966, et tous les pays devraient promouvoir ce droit

fondamental dans leur législation, en tenant dûment compte des aspirations des migrants de retour.

Les stratégies visant à mettre en œuvre des politiques efficaces appliquées à la migration de retour et à la réinsertion sont nombreuses et concernent à la fois les pays d'accueil et les pays d'origine.

Dans le cadre du projet CRIS, placé sous la houlette de l'Institut Universitaire Européen et cofinancé par la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), le CIF-OIT propose un cours de formation visant à étudier le lien entre la migration de retour et le développement et à expliquer pourquoi certains migrants de retour parviennent à se réintégrer dans leur pays d'origine alors que d'autres non. Cette formation, qui impliquera des experts de renommée internationale, permettra également une réflexion entre des participants originaires du monde entier sur la possibilité de développer un cadre favorable visant à comprendre les conditions requises pour soutenir la réinsertion sociale et professionnelle des migrants de retour.



## Objectifs

Ce cours de cinq jours, organisé sur le campus du CIF-OIT à Turin:

- abordera la réinsertion sociale et professionnelle des migrants et leurs réalités quotidiennes
- s'attellera à recueillir des données innovatrices et comparatives sur les conditions rencontrées par les migrants de retour, par le biais d'enquêtes de terrain
- combinera des approches critiques analysant à la fois les politiques en matière de migration de retour et de réintégration, et leur impact sur la réalité du terrain
- sensibilisera à la nécessité de développer des mécanismes adéquats de soutien à la réintégration des migrants de retour et redéfinira les priorités politiques

Enfin, il contribuera à:

- mieux comprendre les facteurs, les politiques publiques et les conditions préalables et postérieures au retour des migrants, qui influencent les modes de réintégration dans le pays d'origine
- expliquer pourquoi le retour peut ou non avoir un impact positif sur le développement du pays d'origine des migrants
- fournir des outils et instruments d'analyse (par exemple, des indicateurs) permettant l'adoption de politiques appropriées en vue de soutenir la réinsertion des migrants
- mieux intégrer les questions relatives à la migration de retour dans les stratégies de développement nationales et régionales



## Contenu du cours

Le cours abordera les thèmes suivants, en s'appuyant sur les principes et lignes directrices du Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre:

- mesure des flux et stocks de migrants de retour
- hétérogénéité des profils des migrants de retour et des modes de réintégration
- facteurs influant sur la réinsertion sociale des migrants de retour: pourquoi certains migrants de retour contribuent-ils au développement alors que d'autres non?
- investissements et transferts de compétences des migrants de retour sur les marchés du travail des pays d'origine
- liens entre l'intégration dans les pays d'accueil et la réinsertion dans les pays d'origine
- impact de la formation professionnelle sur la disposition des migrants de retour à se réintégrer professionnellement dans leur pays d'origine
- En outre, les activités seront organisées afin:
- de répondre à la nécessité de soutenir le processus de réinsertion des migrants de retour, que le retour soit temporaire ou permanent
- de fournir une valeur ajoutée à la migration de main-d'œuvre temporaire et aux partenariats pour la mobilité, en mettant l'accent sur la nécessité de mieux prendre en compte les facteurs influençant les modes de réintégration des migrants qui retournent temporairement dans leur propre pays
- de capitaliser sur le savoir-faire et les moyens humains et financiers acquis par les migrants de retour pour maintenir les compétences et lutter contre la fuite des cerveaux
- de générer des voies de discussion durables et autonomes entre les acteurs de la migration, aux niveaux national et international, pendant et après la période de la formation



## Participation

Le cours s'adresse aux:

- fonctionnaires des institutions publiques et ministères en charge des questions migratoires et du développement
- représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs
- représentants des ONG opérant dans la défense des droits des migrants et étudiant les liens entre la migration et le développement, des associations de migrants et des diasporas
- fonctionnaires des agences de développement international et communautés économiques régionales
- chercheurs universitaires et membres du personnel d'instituts de recherche

Le cours est interrégional dans la mesure où il offre l'occasion unique pour les participants de toutes les régions du monde

de partager leurs propres expériences et connaissances dans le cadre du processus de réinsertion des migrants de retour.



## Méthodologie

Le CIF-OIT adopte une approche en trois étapes:

- Étape I - Information avant le cours sur une plateforme Internet : trois semaines avant le cours
- Étape II - Cours résidentiel : cours d'une semaine à Turin
- Étape III - Suivi après le cours sur la plateforme Internet : suivi du cours résidentiel

Pendant le cours:

- une approche participative sera utilisée, incluant le partage d'expériences internationales en vue d'une adaptation et d'une application pratique
- les méthodes de formation combineront les présentations magistrales, les discussions, les études de cas et les travaux de groupe



## Langues

Dans le but d'encourager le partage d'expériences interrégionales, le cours sera offert en français et en anglais, avec interprétation simultanée.



## Lieu et date

Turin (Italie), du 26 au 30 novembre 2012

Les frais de participation s'élèvent à 2 000 euros, payables à l'avance par le participant ou son organisation, et se répartissent comme suit:

- 1 400 euros de frais didactiques, qui englobent les frais d'inscription, de préparation, de réalisation et d'évaluation de l'activité, le support administratif, la reproduction des documents, le matériel didactique
- 600 euros de frais de subsistance, qui couvrent la pension complète sur le campus du Centre, ainsi qu'une assurance médicale limitée et certaines activités socioculturelles

Les frais de voyage international sont en sus.

L'inscription doit être accompagnée d'une lettre de nomination officielle de la part de leur institution ou d'une agence de parrainage précisant la façon dont les frais seront couverts et doit nous parvenir **au plus tard Lundi 16 Septembre 2013** par courrier électronique ([migration@itcilo.org](mailto:migration@itcilo.org)) ou par fax (+ 39 011 693 6548).

Veillez noter que si vous avez besoin d'un visa Schengen pour entrer en Italie, le délai d'obtention moyen est d'au moins quatre semaines.

1. BIT, *Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre. Principes et lignes directrices non contraignants pour une approche des migrations de main-d'œuvre fondée sur les droits*, Genève: Bureau international du Travail, 2006, chap. VII.